

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE SEANCE DU JEUDI 16 mai 2024

**Approuvé en Commission de la Recherche du 06 juin 2024 avec 27
voix Pour, 0 Contre et 4 Abstentions**

ETAIENT PRESENTS :

Collège A :

M. Stefan ENOCH, Vice-Président Recherche de l'Université,

Mme Francesca MANZARI, Mme Sylvie WHARTON, Mme Nathalie RUBIO, Mme Nathalie RICHEBE,
M. Nicolas ANDRE, Mme Florence SABATIER-MALATERRE, M. Olivier BELLIER, Mme Sylvie
MONNIAUX, Mme Nathalie TEISSIER SAMPIERI

Collège B :

M. Arnaud LAMI, Mme Bénédicte ALDEBERT, M. Pierre-Pascal LENCK-SANTINI, M. Julien CHAVES
JACOB

Collège C :

M. Mohamed OUERFELLI, Mme Sophie SERENO, Mme Marie-Laure BUISSON, Mme Marielle
EYRAUD, M. Patrice LAISNEY

Collège D :

Mme Maeva COTINAT, M. Serge MAZEAU

Collège E :

Mme Elodie CACCOMO-GARCIA

Collège usagers :

Mme Tatiana BOUCHERIFI, M. Kane MARLIN, Mme Oriane NACHAR, M. Tom GARGANI

Membres extérieurs :

M. Matthieu POPHILLAT

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Susanne BÖHMISCH donne pouvoir à M. Julien CHAVES JACOB
M. Thierry BEGE donne pouvoir à M. Julien CHAVES JACOB
Mme Véronique GELSI-BOYER donne pouvoir à Mme Sophie SERENO
Mme Delphine CAVALLO donne pouvoir à Mme Sylvie WHARTON
Mme Ingrid BENOLIEL donne pouvoir à Mme Elodie CACCOMO-GARCIA
M. Antoine DEVRIESE-SENCE donne pouvoir à M. Kane MARLIN

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS :

M. Jean-Christophe SOURISSEAU, M. Jean-Michel MARMAYOU, M. Nicolas GRAVEL, M. Frédéric CASTINETTI, Mme Claudia FRYDMAN Mme Claudine PIQUE, Mme Aurore BRUNA, M. Pierre-Olivier COSTA

Soit 31 membres présents ou représentés (quorum : 21 personnes).

La séance est ouverte à 14H00, sous la présidence de Monsieur Stefan ENOCH Vice-Président Recherche de l'Université, en présence de Madame Laurence SARACINO, Directrice de la Recherche et Valorisation et de Madame Audrey MOREL SENATORE, Directrice du Pôle pilotage administratif de la recherche au sein de la Direction de la recherche et de la valorisation.

Madame Audrey MOREL SENATORE assure le secrétariat de séance.

ORDRE DU JOUR :

POINT I : INFORMATIONS

POINT II : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 11 AVRIL 2024

POINT VIII : F : RECOURS A L'ISSUE D'UN REFUS DE REINSCRIPTION EN THESE

POINT III : NOMINATIONS A LA DIRECTION D'UNITES DE RECHERCHE

POINT IV : CHANGEMENT DE NOM DU LABORATOIRE VITROME

POINT V : ADHESION D'AMU A UN GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE (GIS)

POINT VI : DEMANDE DE SUBVENTION

POINT VII : AVIS SUR UNE DEMANDE DE FINANCEMENT « BIP (BLENDED INTENSIVE PROGRAMME) »

POINT VIII : FORMATION DOCTORALE

- *Refus de réinscription en thèse*
- *Direction ou codirection de thèse sans HDR*
- *Présentation de l'interclassement des contrats doctoraux AMU-AID 2024*

POINT IX : REGLEMENT INTERIEUR D'UNE UNITE DE RECHERCHE

POINT X : QUESTIONS DIVERSES

POINT I : INFORMATIONS

Monsieur le Vice-Président Recherche annonce l'ordre du jour et propose de présenter certains points en début de séance afin de libérer leurs présentateurs mobilisés ensuite par d'autres réunions. Le relevé de séance suivra l'ordre du jour initial.

POINT II : APPROBATION DU RELEVÉ DE SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet la rédaction du procès-verbal de la Commission de la Recherche du 11 avril 2024 aux membres de la Commission.

L'accès à Amubox ayant été instable ces derniers jours, le relevé de séance n'a pu être vu par certains membres de la Commission de la recherche, il propose de différer son approbation à la prochaine séance.

POINT III : NOMINATIONS A LA DIRECTION D'UNITES DE RECHERCHE (ANNEXE 01)

Monsieur le Vice-Président Recherche présente le tableau relatif aux nominations à la direction de structures de recherche.

L'avis des tutelles des unités est recueilli en amont des propositions de nominations qui sont présentées en Commission de la recherche.

Le Conseil de laboratoire du **Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix-Marseille** (CIELAM UR 4235) a approuvé la désignation Mme Valérie NAUDET en tant que directrice adjointe.

Le Conseil de laboratoire de l'**Institut Méditerranéen des Sciences de l'Information et de la Communication** (IMSIC UR 7492) a approuvé la désignation M. Michel DURAMPART en tant que directeur et M. Alexandre JOUX en tant que directeur adjoint.

Le Comité de direction de l'**Institut de Neurosciences des Systèmes** (INS UMR_S 1106) a approuvé la désignation Mme Mira DIDIC et Mme Daniele SCHÖN en tant que directrices adjointes.

Le Conseil de **Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail** (LEST UMR 7317) a approuvé la désignation Mme Cathy KROHMER en tant que directrice adjointe.

Le Conseil de laboratoire **Microbes Evolution Phylogénie et Infections** (MEPHI UMR_D 258) a approuvé la désignation M. Bernard LA SCOLA en tant que directeur et M. Oleg MEDIANNIKOV en tant que directeur adjoint.

L'Assemblée générale de l'unité d'appui à la recherche **Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme** (MMSH UAR 3125) a approuvé la désignation de M. Cyril ISNART en tant que directeur et de M. Stéphane MOURLANE en tant que directeur adjoint.

Le Conseil de laboratoire de l'unité de recherche **Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Emotion** (PSYCLE UR 3273) a approuvé la désignation M. Bruno DAUVIER en tant que directeur adjoint.

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet ces propositions de nomination à l'approbation des membres de la Commission de la Recherche.

Vote en faveur de la nomination de :

- **Mme Valérie NAUDET en tant que directrice adjointe du CIELAM jusqu'au 31 décembre 2028 ;**
- **M. Michel DURAMPART en tant que directeur de l'IMSIC CIELAM jusqu'au 31 décembre 2026 ;**
- **M. Alexandre JOUX en tant que directeur adjoint de l'IMSIC CIELAM jusqu'au 31 décembre 2026 ;**
- **Mme Mira DIDIC en tant que directrice adjointe de l'INS jusqu'au 31 décembre 2028 ;**

- Mme Daniele SCHÖN en tant que directrice adjointe de l'INS jusqu'au 31 décembre 2028 ;
- Mme Cathy KROHMER en tant que directrice adjointe du LEST jusqu'au 31 décembre 2028 ;
- M. Bernard LA SCOLA en tant que directeur de MEPHI jusqu'au 31 décembre 2028 ;
- M. Oleg MEDIANNIKOV en tant que directeur adjoint de MEPHI jusqu'au 31 décembre 2028 ;
- M. Cyril ISNART en tant que directeur de la MMSH jusqu'au 31 décembre 2028 ;
- M. Stéphane MOURLANE en tant que directeur adjoint de la MMSH jusqu'au 31 décembre 2028 ;
- M. Bruno DAUVIER en tant que directeur adjoint du PSYCLE jusqu'au 31 décembre 2028 ;

à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

POINT IV : CHANGEMENT DE NOM DU LABORATOIRE VITROME (ANNEXE 02)

Monsieur le Vice-Président Recherche présente le changement de nom de l'unité Vecteurs-Infections TROPicales et Méditerranéennes (VITROME- UM D 257 – UMR MD4). Avec le changement de direction en cours et le retrait de l'IRD en tant que tutelle principale, il a paru nécessaire de changer le nom de cette unité pour marquer symboliquement le véritable changement de stratégie et d'image de l'unité.

Il est proposé que l'UMR MD4 revête la dénomination suivante : Risques Infectieux Tropicaux, Microorganismes EmergentS (RITMES).

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet cette demande à l'approbation des membres de la Commission de la Recherche.

Vote favorable à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour la dénomination de l'unité Risques Infectieux Tropicaux, Microorganismes EmergentS (RITMES – UMR_MD4).

POINT V : ADHESION D'AMU A UN GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE (GIS) (ANNEXE 03)

Monsieur le Vice-Président Recherche présente le renouvellement d'adhésion au groupement d'intérêt scientifique « Patrimoines militaires : architectures, aménagements, techniques et sociétés », (P2ATS).

L'ambition du GIS P2ATS est de dépasser les cloisons disciplinaires et professionnelles afin de fédérer une communauté scientifique nationale et internationale capable d'œuvrer de concert à une meilleure connaissance et reconnaissance du patrimoine militaire. Son autre objectif est de faire valoir sa qualité d'expertise auprès des pouvoirs publics et des maîtres d'ouvrage afin d'apporter sa nécessaire contribution à la connaissance de l'architecture et au processus de patrimonialisation des vestiges d'une histoire européenne marquée sur la longue durée par la présence des militaires en temps de paix et en temps de guerre. Le GIS se donne ainsi pour objet de :

- fédérer en France et à l'international la communauté scientifique travaillant sur le patrimoine militaire dans toutes ses dimensions et toutes périodes confondues,
- organiser des rencontres pour stimuler de nouveaux travaux de recherche dans une perspective pluridisciplinaire,
- favoriser les échanges entre chercheurs et acteurs professionnels,
- stimuler la mise en relation des jeunes chercheurs,

- sensibiliser à la protection du patrimoine militaire et à la diffusion de pratiques de valorisation adaptées.

La cotisation annuelle auprès du GIS sera à la charge du Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M – MR 7298).

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet cette demande de renouvellement à l'approbation des membres de la Commission de la Recherche.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour l'adhésion d'AMU à un groupement d'intérêt scientifique.

POINT VI : DEMANDE DE SUBVENTION – POUR EXPERTISE (ANNEXE 04)

Projet METABOLOME

La plateforme de métabolomique du C2VN connaît une activité croissante depuis sa création en 2005, avec une activité de prestations importante et une reconnaissance incontestable de ses compétences tant au national qu'à l'international.

La demande de cofinancement, laquelle s'inscrit dans le cadre du Contrat d'avenir Etat-Région, a pour objet d'acquérir une infrastructure coûteuse et de positionner en autofinancement complet deux postes d'ingénieurs.

Monsieur le Vice-Président Recherche donne la parole à Monsieur Nicolas ANDRE qui a expertisé cette demande. Ce projet d'intérêt majeur s'inscrit dans la continuité de projets antérieurs (CRIOBIOM, BIOMET) qui ont permis l'obtention de multiples financements (au titre notamment de PEPR, de l'ANR, de PHRC, de PIA) et généré de nombreuses publications. Il permet de renforcer le potentiel du site sur cette technologie et cette thématique, avec un effet structurant. La plateforme telle qu'issue du projet permettra l'intégration dans un réseau national et international et de répondre à des appels d'offres ambitieux, tout en maintenant un lien fort avec la recherche clinique et l'AP-HM. En conclusion l'avis d'expertise est très favorable à cette demande de financement.

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet cette demande de subvention à la Région Sud-PACA à l'approbation des membres de la Commission de la Recherche.

Vote favorable à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour la transmission de ce dossier de demande de subvention notamment à la Région Sud PACA pour un montant de 391 000 €.

POINT VII : AVIS SUR UNE DEMANDE DE FINANCEMENT « BIP (BLENDED INTENSIVE PROGRAMME) » (ANNEXE 05)

Monsieur le Vice-Président Recherche aborde le projet BIP (Blended Intensive Programme) en expliquant qu'il est soumis à la Commission de la recherche en raison de son objet portant sur l'organisation d'une école de recherche doctorale puis il donne la parole à Madame Francesca MANZARI qui a expertisé le projet.

Le BruLau est une école de recherche d'été internationale francophone en études de genre. Organisée depuis 2018 par la Structure de recherche interdisciplinaire sur le genre, l'égalité et la sexualité (STRIGES) de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et le Centre en études genre (CEG) de l'Université de Lausanne (UNIL), chaque édition a réuni une centaine de doctorant·es et chercheur/euses en sciences humaines et sociales.

À partir de 2025, son organisation sera portée par 4 universités de l'alliance CIVIS (AMU, ULB, UNIL, U. Bucarest,) et sera élargie à d'autres disciplines (notamment Arts, Littératures, Droit,

Economie). Aix-Marseille Université organisera la septième édition en 2025. Cet élargissement du BruLau et sa circulation annuelle entre les universités organisatrices visent à en assurer la durabilité, en mutualisant les ressources de plusieurs institutions partenaires, notamment au sein du CIVIS Gender Studies Network (CGSN) qui organise depuis 2023 des séminaires en lignes sur le genre. Pour chaque édition du BruLau, des thématiques spécifiques au croisement des études de genre et de grands champs de recherche (santé, environnement, patrimoine, migration, etc.) sont proposées afin d'attirer un public d'étudiant·es diversifié et renouvelé.

Les compétences et les connaissances attendues à l'issue du BIP sont les suivantes :

- développer ses connaissances en études de genre ;
- acquérir des connaissances sur les thématiques abordées dans l'école BruLau en relation avec ses propres intérêts de recherche ;
- être en mesure de mieux maîtriser les outils théoriques, épistémologiques et méthodologiques pour traiter la dimension du genre dans sa propre recherche;
- développer des compétences transversales nécessaires aux métiers de la recherche (stratégie de publication, recherche collaborative, valorisation des résultats, etc.);
- développer ses possibilités d'inscription, à moyen ou long terme, dans les réseaux internationaux de recherche en études de genre.

Ce type d'évènement nécessite un budget de 26 000€ pour une centaine de participants. 18 000€ seraient pris en charge par un cofinancement avec de multiples partenaires afin que cette école de recherche se déroule dans les meilleures conditions. Le budget a été détaillé pour répondre aux questions sur ce point de membres de la Commission.

Ce projet est à la pointe de ce qui se fait en sciences humaines et sociales concernant la question de la méthodologie relatives aux études de genre. En conclusion, Madame MANZARI émet un avis d'expertise très favorable à ce projet.

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet cette demande d'avis relatif à la demande de financement de l'école le « BruLau » dans le cadre d'un BIP aux membres de la Commission de la Recherche.

Avis favorable à la majorité de 28 voix POUR et 3 ABSTENTIONS des membres de la Commission présents ou représentés au projet d'école de recherche doctorale le BruLau dans le cadre d'un BIP.

POINT VIII : FORMATION DOCTORALE

- *Recours contre un refus de réinscription en thèse*

Monsieur le Vice-Président Recherche donne la parole à Monsieur Cyril BLOCH, directeur de l'École doctorale Sciences juridiques et politiques (ED67) pour présenter le cas de Mme D. qui demande sa réinscription en 5^{ème} année et 6^{ème} année de thèse.

Madame D., doctorante étrangère vivant au Cameroun a omis de demander sa réinscription en 5^{ème} année de thèse en 2022. Son doctorat aurait dû être déclaré « en abandon » mais cela n'a toutefois pas été fait, ce qui explique que sa demande porte sur la 5^{ème} et la 6^{ème} année de thèse. Par ailleurs, sa convention de cotutelle avec l'université de Dshang, Cameroun, est caduque depuis le 31 août 2022 ; elle n'a pas fait l'objet d'avenants de prolongation.

Le comité individuel de thèse qui s'est tenu en septembre 2023 a émis un avis réservé en raison de l'absence de rapport produit par la doctorante, conformément aux attentes du directeur de thèse, en indiquant qu'une soutenance rapide est difficile à envisager. Le directeur de thèse ainsi que le directeur du laboratoire ont émis un avis défavorable.

Le directeur de thèse a eu de grandes difficultés à se réunir avec la doctorante et considère qu'elle n'est pas capable de poursuivre ses travaux selon le niveau scientifique qui est attendu.

Madame Tatiana BOUCHERIFI, représentante des doctorants à la Commission de la recherche, demande la parole. Les échanges qu'elle a eus avec l'intéressée font état d'un certain nombre de difficultés personnelles et d'un sentiment de la part de l'étudiante d'avoir perdu ses chances d'achever sa thèse.

Monsieur le Vice-président Recherche ouvre la discussion et il ressort des échanges que le manuscrit de la doctorante, tel que rédigé aujourd'hui, n'est pas au niveau des attendus d'une thèse et n'a pas intégré les observations et remarques de son directeur de thèse. Elle ne semble pas en capacité d'achever son projet de thèse en mettant en place les recommandations qui lui ont été faites.

Après examen du dossier de Mme D., Monsieur le Vice-Président Recherche propose de ne pas l'autoriser à se réinscrire en 5^{ème} année et 6^{ème} année de thèse au sein de l'ED 67.

Avis favorable à la majorité de 28 voix POUR et 3 ABSTENTIONS des membres de la Commission présents ou représentés à la réinscription de cette doctorante en cinquième année et sixième année de thèse, compte tenu des difficultés scientifiques et méthodologiques que Madame D. a rencontrées.

- *Directions ou codirections de thèse sans HDR*

Monsieur le Vice-Président Recherche présente le tableau des demandes ponctuelles de directions et codirections de thèse sans Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) répondant aux critères d'AMU.

Le 1^{er} dossier, étant incomplet, sera remis au vote à une séance ultérieure, la Commission de la recherche n'ayant pas à disposition l'avis du directeur de thèse.

Des questions sur les demandes en sciences infirmières figurant dans le tableau ont permis de préciser que dans cette nouvelle discipline, les effectifs sont encore très restreints avec en revanche beaucoup d'étudiants en masters.

Dans cette phase d'universitarisation de cette nouvelle discipline, le vivier d'encadrants disposant d'une HDR est encore faible pour l'instant et explique les demandes de co-directions sans HDR des enseignants chercheurs du domaine.

Les demandes de CAVEY Matthieu (ED 62), de CHILKURI Vijay (ED 250), de HACHE Caroline (ED 356), de LANFRANCHI Pierluigi (ED 355), de PATIN Cédric (ED 356), de QUINDROIT Paul (ED 62) et de SCHWINGROUBER Jocelyn (ED 62) ne soulèvent pas d'autres questions. Elles sont recevables et argumentées.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose donc aux membres de la Commission de la Recherche de se prononcer favorablement sur l'ensemble de ces demandes.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour les sept dossiers présentés pour une autorisation de direction ou codirection ponctuelle de thèse sans HDR.

- *Présentation de l'interclassement des contrats doctoraux AMU-AID 2024*

Monsieur le Vice-Président Recherche donne la parole à Madame Nathalie RUBBIO, directrice du collège doctoral pour présenter l'interclassement des contrats doctoraux d'AMU déposés auprès

de l'Agence Innovation Défense (AID) en 2024. Il s'agit d'un appel à projets récurrent de l'AID portant sur des thématiques spécifiques mais assez larges pour intéresser de nombreux laboratoires du site, cybersécurité, santé, robotique, etc.

Chaque école doctorale a analysé et classé dans un premier temps les projets présentés. Le collège doctoral n'a retenu que les projets classés en A ou B soit 11 projets dont 8 seulement seront cofinancés par AMU et l'AID. L'AID a la possibilité de financer le reste des projets dans leur totalité.

Les thématiques sont très larges dans le but de maintenir des compétences dans des thématiques qui pourront être ultérieurement classées « confidentiel défense » au sein du ministère des armées.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose aux membres de la Commission de la Recherche de se prononcer favorablement sur ce classement.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour l'interclassement des contrats doctoraux AMU-AID 2024 à transmettre à l'AID.

POINT IX : REGLEMENT INTERIEUR D'UNE UNITE DE RECHERCHE

Monsieur le Vice-Président Recherche présente le règlement intérieur élaboré par l'UAR HIPE-Human-Lab.

Inspiré du projet modèle de règlement intérieur commun entre AMU et le CNRS à paraître, ce règlement intérieur ne pose pas de difficultés.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose aux membres de la Commission de la Recherche de se prononcer favorablement sur ce règlement.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour le règlement intérieur de l'UAR HIPE-Human Lab.

POINT X : QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 16H00.

Fait à Marseille, le 16 mai 2024,
Le Vice-Président
d'Aix-Marseille Université


Stefan ENOCH



Point III : Nomination de direction ou de direction adjointe d'Unité de Recherche - CONTRAT 2024-2028

Commission de la Recherche du 16 mai 2024

Nouvelle direction	en remplacement de	Intitulé structure de recherche	UR,FR,UMR	Observations	Avis de la Commission Recherche du 16/05/2024
NAUDET Valérie PR AMU		CIELAM Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix-Marseille	UR 4235	Directrice adjointe du 1er janvier 2024 jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
DURAMPART Michel PR Université Toulon		IMSIC Institut Méditerranéen des Sciences de l'Information et de la Communication	UR 7492	Directeur du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2026	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
JOUX Alexandre PR AMU	PASCUAL ESPUNY Céline	IMSIC Institut Méditerranéen des Sciences de l'Information et de la Communication	UR 7492	Directeur adjoint du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2026	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
DIDIC Mira PH AP-HM	BOUSSAOUD Driss	INS Institut de Neurosciences des Systèmes	UMR_S 1106	Directrice adjointe du 1er janvier 2024 jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
SCHÖN Daniele DR CNRS	BOUSSAOUD Driss	INS Institut de Neurosciences des Systèmes	UMR_S 1106	Directeur adjoint du 1er janvier 2024 jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
KROHMER Cathy MCF AMU		LEST Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail	UMR 7317	Directrice adjointe du 1er janvier 2024 jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
LA SCOLA Bernard PU PH AP-HM		MEPHI Microbes Evolution Phylogénie et Infections	UMR_D 258	Directeur du 1er janvier 2024 jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
MEDIANNIKOV Oleg DR IRD		MEPHI Microbes Evolution Phylogénie et Infections	UMR_D 258	Directeur adjoint du 1er janvier 2024 jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
ISNART Cyril DR CNRS		MMSH Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme	UAR 3125	Directeur du 1er janvier 2024 jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
MOURLANE Stéphane MCF AMU		MMSH Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme	UAR 3125	Directeur adjoint du 1er janvier 2024 jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
DAUVIER Bruno PR AMU		PSYCLE Recherche en Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Emotion	UR 3273	Directeur adjoint du 1er janvier 2024 jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

Point IV : Changement nom de laboratoire**Commission de la Recherche du 16 mai 2024**

Nom actuel	Nom au 16 mai 2024	Tutelles	Tutelles secondaires	Observations	Avis de la Commission Recherche du 16/05/2024
VITROME Vecteurs-Infections TROPICALE et Méditerranéennes UMR_D 257 - UMR_MD4	RITMES Risques Infectieux Tropicaux, Microorganismes EmergentS UMR_MD4	AMU ; SSA	IRD (UMR_D 257) équipe Maladies Infectieuses, Négligées et Émergentes au Sud (MINES)		Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

Point V : Adhésion d'AMU à un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) (Renouvellement)

Commission de la Recherche du 16 mai 2024

Laboratoire / Comp. AMU	Directeur Labo	Intitulé	Objet	Responsables scientifiques	Etablissements Partenaires	Durée	Observations	Avis de la Commission de la Recherche 16/05/2024
LA3M UMR 7298	Anne MAILLOUX	GIS P2ATS Patrimoines militaires : architectures, aménagements, techniques et sociétés	<p>L'ambition du GIS P2ATS est de dépasser les cloisons disciplinaires et professionnelles afin de fédérer une communauté scientifique nationale et internationale capable d'oeuvrer de concert à une meilleure connaissance et reconnaissance du patrimoine militaire. Son autre objectif est de faire valoir sa qualité d'expertise auprès des pouvoirs publics et des maîtres d'ouvrage afin d'apporter sa nécessaire contribution à la connaissance de l'architecture et au processus de patrimonialisation des vestiges d'une histoire européenne marquée sur la longue durée par la présence des militaires en temps de paix et en temps de guerre. Le GIS se donne ainsi pour objet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédérer en France et à l'international la communauté scientifique travaillant sur le patrimoine militaire dans toutes ses dimensions et toutes périodes confondues, - Organiser des rencontres pour stimuler de nouveaux travaux de recherche dans une perspective pluridisciplinaire, - Favoriser les échanges entre chercheurs et acteurs professionnels, - Stimuler la mise en relation des jeunes chercheurs, - Sensibiliser à la protection du patrimoine militaire et à la diffusion de pratiques de valorisation adaptées. 	Emilie d'ORGEIX EPHE EA HISTARA Anne MAILLOUX	<p>Ecole Pratique des Hautes Etudes (HISTARA UR 7347) AMU (LA3M UMR 7298) Université Bordeaux-Montaigne (CEMMC UR 2958) Musée de l'Armée Musée des Plans Reliefs Université de Cergy-Pontoise (AGORA UR 7392) Université Bretagne-Sud (TEMOS FRE-2015) Université Caen-Normandie (ESO-Caen UMR 6590) Université de Lille (IRHIS UMR 8529) Université de Louvain la Neuve (INCAI-CRAN) (Belgique) Université Toulouse- Jean Jaurès (FRAMESPA UMR 5136) Service historique de la Défense Sorbonne Université (CRM UMR 8596)</p>	4 ans	cotisation annuelle à la charge du LA3M: 200€ (pour moins de 3 personnes)	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

Demandes de subventions de Manifestations portées par des Unités de recherche d'AMU - pour expertise

**Point VI : Demandes de subventions aux Collectivités territoriales :
Conseil départemental des Bouches du Rhône, Région PACA, Ville de Marseille, Métropole Aix-Marseille Provence**

Commission de la Recherche du 16 mai 2024

Composante / Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financeur	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €	Rapporteur / Observations	Avis de la Commission de la Recherche 16/05/2024
FSMPM Pharmacie	C2VN UMR_S 1263 UMR_A 1260	MARTIN Jean-Charles	<p>Projet METABOLOME</p> <p>En 2005, grâce à un cofinancement de l'INRA et de l'INSERM, nous avons été parmi les pionniers en France à développer l'approche de métabolomique, en l'appliquant avec succès à la nutrition et aux maladies cardiovasculaires, avant de nous étendre à d'autres domaines. Notre succès a convaincu un EPIC (IRSN) et 5 partenaires industriels (PME et , transcendant tout cadre officiel et appel d'offre. Cette structure créée en 2014 a pour vocation l'application de la métabolomique pour accélérer l'innovation industrielle et la recherche de ses partenaires. La plateforme de métabolomique du C2VN connait une activité croissante depuis sa création en 2005, avec une activité de prestations importante et une reconnaissance incontestable de ses compétences tant au national qu'à l'international.</p> <p>Objectif</p> <p>Le financement d'une infrastructure coûteuse et de positionner en autofinancement complet deux postes d'ingénieurs.</p>	Région SUD PACA	391 000	515 079	Etat : 55 000 (s) Région SUD PACA : 391 000 (s) Autofinancement AMU : 69 079 (A)	Nicolas ANDRE	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

Point VII : Avis BIP (BLENDED INTENSIVE PROGRAMME)

Commission de la Recherche du 16 mai 2024

Composante	Laboratoire	Porteur de projet	Intitulé	Projet	Etablissements Partenaires	Durée	Budget prévisionnel	Rapporteur / Observations	Avis de la Commission de la Recherche 16/05/2024
ALLSH	IDEAS UMR 7307	HERAULT Laurence PR AMU	BIP (BLENDED INTENSIVE PROGRAMME)	<p>Le BruLau est une école de recherche d'été internationale francophone en études de genre. Organisée depuis 2018 par la Structure de recherche interdisciplinaire sur le genre, l'égalité et la sexualité (STRIGES) de l'ULB et le Centre en études genre (CEG) de l'UNIL, chaque édition a réuni une centaine de doctorant-es et chercheur/euses en sciences humaines et sociales. À partir de 2025, son organisation sera portée par 4 universités de l'alliance CIVIS (AMU, ULB, UNIL, U. Bucarest,) et sera élargie à d'autres disciplines notamment Arts, Littératures, Droit, Economie. Aix-Marseille Université organisera la septième édition en 2025. Cet élargissement du BruLau et sa circulation annuelle entre les universités organisatrices visent à en assurer la durabilité, en mutualisant les ressources de plusieurs institutions partenaires, notamment au sein du CIVIS Gender Studies Network (CGSN) qui organise depuis 2023 des séminaires en lignes sur le genre. Pour chaque édition du BruLau, des thématiques spécifiques au croisement des études de genre et de grands champs de recherche (santé, environnement, patrimoine, migration, etc.) sont proposées afin d'attirer un public d'étudiant-es diversifié et renouvelé.</p> <p>Compétences et connaissances attendues à l'issue du BIP :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer ses connaissances en études de genre 2. Acquérir des connaissances sur les thématiques abordées dans l'école BruLau en relation avec ses propres intérêts de recherche; 3. Etre en mesure de mieux maîtriser les outils théoriques, épistémologiques et méthodologiques pour traiter la dimension du genre dans sa propre recherche; 4. Développer des compétences transversales nécessaires aux métiers de la recherche (stratégie de publication, recherche collaborative, valorisation des résultats, etc.); 5. Développer ses possibilités d'inscription, à moyen ou long terme, dans les réseaux internationaux de recherche en études de genre. 	<p>University of Bucharest (Romania) Université Libre de Bruxelles (Belgium) UNIL Université de Lausanne (Switzerland) Université de Sfax Université Hassan II de Casablanca</p>	De mars à juillet 2025	<p>Partie présentielle (<i>matériel, activités, etc.</i> , selon les indications de la note de cadrage) : 6 800 € Coordination administrative DRI : 1 200 € Autres postes de dépenses : 18 000 €</p>	MANZARI Francesca	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés